



## Questions aux candidats

# Élections municipales 2020

Au quotidien, notre association œuvre pour l'épanouissement de l'ensemble de la population lézignanaise. La municipalité étant le partenaire principal de la MJC nous avons souhaité recueillir l'avis et les intentions des candidats aux prochaines élections municipales vis-à-vis de notre structure.

Dans un souci d'égalité de traitement, de neutralité et de respect de nos valeurs, trois questions identiques ont été adressées à chacune des listes.

Nous vous livrons ci-après leurs réponses respectives par ordre de réception et telles qu'elles nous ont été transmises. Nous les remercions de s'être livrés à cet exercice.

### **Quelle place accordez-vous aux activités sportives et culturelles de la MJC ?**

#### ***Réponse de la liste « Nouvel élan » conduite par Didier MARCON :***

La MJC est un acteur essentiel de la vie sportive et culturelle de la ville et de ses alentours.

**Le sport** est dominé à Lézignan par le FCL et son rôle historique. C'est une locomotive emblématique mais le déséquilibre créé entre le financement de ce club et celui des autres disciplines sportives devient insupportable. Il faut donc augmenter progressivement les subventions de toutes les autres activités en prenant en compte des critères objectifs. Parmi ceux-ci il y a le nombre de licenciés et de pratiquants mais aussi les apports à l'accompagnement des jeunes et à la mixité de genre et sociale.

Le sport de compétition apporte de la fierté à tous les habitants supporters mais le sport bien-être et détente, le sport santé doit être privilégié.

Le développement des activités physiques adaptées, parfois sur prescription médicale, devra être encouragé à l'avenir pour permettre la vie en toute autonomie le plus longtemps possible, jusqu'au bout de la vie.

La MJC a toute sa place à prendre sur tous ces différents aspects, pour faire de Lézignan une ville multisports où il fait bon vivre.

**La culture** est plutôt bien représentée à Lézignan. Il faut savoir reconnaître les points positifs de l'action des municipalités précédentes et la rénovation des locaux de la MJC est un vrai point positif du bilan de la municipalité sortante, bizarrement peu mis en avant.

La médiathèque intercommunale, la Maison Gibert, le Conservatoire de musique sont des points forts qui maintiennent le rôle de ville centre que Lézignan doit assumer pour toute la communauté de communes.

Le cinéma a le mérite de survivre mais devra être redynamisé et développé pour mieux contribuer au rayonnement de notre ville.

La MJC a déjà une place importante qui pourra être réaffirmée selon des modalités de convention financière qui sont développées en question 3.

La diversité des activités proposées, l'implication des adhérents à la gestion des projets, la capacité de création et d'expression théâtrale, musicale, picturale, etc. sont des atouts précieux de l'association.

Un rayonnement plus large pourra être recherché. La réactivation d'un comité des fêtes permettra d'associer la MJC à un projet d'animation globale de la commune. La convivialité existe déjà mais nous pourrions multiplier les occasions de son expression : un festival de fanfares, la célébration du jumelage (et la proposition d'autres jumelages), la valorisation des cultures catalanes et occitanes qui se mêlent dans notre ville sont des exemples de propositions. Les initiatives des habitants seront déterminantes pour orienter les choix. Le pouvoir d'agir des citoyens doit être renforcé.

### ***Réponse de la liste « Expérience & Progrès » conduite par Michel MAÏQUE :***

Elles sont au centre de la vie locale et nourrissent notre volonté d'intégration et de partage pour le plus grand nombre. C'est un lieu de citoyenneté qui participe à l'équilibre social de chacun et aux échanges intergénérationnels.

**Les activités sportives** contribuent à notre identité culturelle. Elles s'expriment dans leur diversité. Pour répondre aux attentes de tous. La MJC de Lézignan est la plus ancienne de France et le budget consenti par la ville favorise le développement d'activités sportives et variées. Le rugby n'est pas notre seule priorité et le montant des subventions attribuées à la MJC est le plus important.

Nous soulignons, avec satisfaction, la proposition d'activités pour tous les âges de la vie. Notre action, résolument tournée vers le confort de vie, trouve un écho avec tous les adhérents, les responsables des différentes sections et la direction de la MJC qui œuvrent pour le bien-être de chacun. L'exemple de la salle de musculation et de gymnastique doit être cité. Nous avons soutenu l'achat de ce bâtiment. La MJC a créé un complexe d'une qualité exceptionnelle tant avec ses locaux que la qualité des équipements. Les plus âgés et les plus jeunes trouvent dans notre ville des activités qui amélioreront leur condition de vie et leur vieillissement.

**La culture** est un véritable enjeu pour notre territoire. Les investissements structurels réalisés au cours de ce mandat doivent être accompagnés d'une action constante pour continuer à faire progresser le niveau culturel. « Il n'y a de richesses que d'hommes » disait Jean Bodin et nous soutiendrons toutes les initiatives citoyennes et pragmatiques qui viendront enrichir l'offre locale. La MJC est au cœur du dispositif et nous envisageons de créer, en partenariat avec l'institution, une nouvelle structure qui devrait étonner pour son audace et sa pertinence au sein de la cité des Corbières.

### ***Réponse de la liste « Un autre Lézignan, oui c'est possible » conduite par Gérard FORCADA :***

Les activités sportives et culturelles de la MJC s'inscrivent tout naturellement dans le paysage associatif de notre ville riche de sa diversité.

### ***Qu'attendez-vous pour une ville comme Lézignan, d'une association d'éducation populaire et de jeunesse, telle que la MJC ?***

### ***Réponse de la liste « Nouvel élan » conduite par Didier MARCON :***

L'éducation populaire est une base de la qualité de la vie citoyenne. Notre liste est imprégnée des valeurs portées par les mouvements associatifs, mutualistes et coopératifs. Sans que ce soit un sujet de discussion c'est un consensus qui nous a réunis au long de ces derniers mois d'élaboration de notre programme et de constitution progressive de notre liste. L'éducation populaire est un peu

le noyau actif de ces valeurs.

Nos réunions publiques de l'automne ont comporté un temps de travail en ateliers. Trop brefs pour être complètement participatifs ils illustrent notre volonté forte de démarche participative. Mon expérience m'amène à rester réaliste sur la volonté de participation effective des habitants. J'estime entre 15 à 20% la proposition de citoyens qui souhaitent devenir plus actifs et s'engagent réellement dans la durée. Il faut s'organiser pour permettre l'exercice de cette démocratie représentative et l'articuler avec la démocratie représentative. Il faut savoir éviter les pièges de l'instauration de leadership de quelques-uns qui confisquent l'expression collective. Il faut savoir distinguer, dans les projets portés par une municipalité, ce qui est fixé comme cadre, armature intangible du projet, et ce qui est proposé et soumis à une concertation sincère, avec des choix réellement ouverts.

Les modalités d'association des habitants aux choix de la municipalité peuvent être diverses et s'adapter au sujet : ateliers d'urbanisme pour la rénovation du centre-ville et du centre ancien, commissions extramunicipales en extension des commissions municipales correspondantes aux délégations des maires adjoints, conseil des sages déclinaison locale du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie, groupement souple de représentation de la jeunesse en veillant à ce qu'il ne soit pas instrumentalisé. La dimension jeunesse de la MJC pourra ainsi être un support, parmi d'autres, pour permettre l'expression d'une partie particulièrement mouvante des habitants.

Les supports doivent s'adapter aux pratiques culturelles des jeunes. L'expérience de la MJC dans ce domaine pourra être valorisée.

La MJC organise aussi des activités pour la prime jeunesse et le centre de loisir de Gaujac a besoin d'être agrandi. Un projet global devra prendre en compte la rentabilité sociale des investissements nécessaires. Le temps d'utilisation devra être optimisé. Des classes vertes, découvertes (suivant la dénomination en cours) pourront être organisées en dehors des temps d'utilisation pour les Lézignanais.

### ***Réponse de la liste « Expérience & Progrès » conduite par Michel MAÏQUE :***

La MJC est un élément de la politique de la ville. Elle crée la diversité des activités de loisir et d'éducation sur le territoire.

La fréquentation pour les « portes ouvertes » à la MJC a été en augmentation au niveau de la participation. A ce jour plus de 2000 personnes bénéficient des loisirs proposés. A la MJC plus de 50% des adhérents ont moins de 25 ans, ce qui représente l'avenir du territoire, un levier incontestable pour le dynamisme des communes. L'extension des activités sur le territoire est aujourd'hui une nécessité et le travail commencé doit être poursuivi. La MJC gère un budget de plus d'1 million d'euros, propose plus de soixante activités réparties sur la communauté de communes, présente plusieurs dizaines d'animations sur la saison pour plus de 20 000 personnes touchées par ses activités.

Cet ensemble est encadré par une équipe de plus de 100 animateurs, salariés et bénévoles, dont l'investissement pour cette maison reste entier. Dans une conjoncture socio-économique donnée, le binôme collectivité/MJC est un élément de la réussite territoriale.

### ***Réponse de la liste « Un autre Lézignan, oui c'est possible » conduite par Gérard FORCADA :***

La MJC est une institution reconnue sur le territoire. L'importance de sa structure, la qualité de son organisation ainsi qu'un grand nombre d'adhérents en sont la preuve.

Il est souhaitable que les gestionnaires qui président actuellement à sa destinée inscrivent leurs actions, dans la durée dans le but de développer et pérenniser cette belle maison.

## **Comment voyez-vous les futures relations entre la Municipalité et la MJC et quel soutien financier lui accorderez-vous ?**

### ***Réponse de la liste « Nouvel élan » conduite par Didier MARCON :***

L'attribution détaillée de subventions à chaque activité de la MJC par délibération du conseil municipal correspond à une tradition clientéliste très forte du radical socialisme du sud-ouest. Une gestion contemporaine passera par une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (CPOM), globale avec un point annuel d'évaluation qui sera discuté de façon approfondie en commission municipale puis en séance du conseil municipal.

L'idée principale est de donner une marge de gestion au partenaire pour mettre en œuvre des orientations générales définies conjointement. Il s'agit d'encourager la MJC à la gestion optimale des deniers publics apportés par les contribuables lézignanais.

La recherche de financements auprès de la CAF, de la Région, de l'Union européenne et des fondations diverses sera encouragée pour développer les activités. Quelques exemples de sujets à traiter conjointement dans le champ de l'économie sociale et solidaire :

- Le centre d'hébergement, déjà très en pointe, peut contribuer encore plus au rayonnement de la ville. La MJC pourra logiquement participer à la SCIC, société coopérative d'intérêt collectif, envisagée pour coordonner les acteurs locaux et valoriser la destination « Lézignan » auprès des habitants d'Occitanie.
- Le restaurant associatif peut jouer un rôle important pour lutter contre le risque d'isolement, notamment des personnes âgées. Un dispositif de transport et d'accompagnement adapté peut être préférable et complémentaire au portage de repas à domicile.
- Les organisateurs de voyages de la MJC pourraient être mobilisés pour contribuer à l'accueil de voyageurs à Lézignan, pour développer une activité économique en complétant les ressources disponibles : salles, centre de formation, entreprise d'insertion.

D'autres projets pourront bien entendu être soumis à discussion à l'initiative de la MJC.

Notre équipe s'engage en tout cas à maintenir le montant de subvention au niveau actuel, en proposant à la négociation sur un projet partagé les évolutions positives sans doute attendues.

### ***Réponse de liste « Expérience & Progrès » conduite par Michel MAÏQUE :***

La municipalité soutient le fonctionnement et les innovations de la MJC. Nous avons investi 2,3 millions d'euros pour que l'outil reste performant et adapté aux attentes des adhérents. Nous participons tous les ans à l'entretien des bâtiments et au subventionnement des activités.

Notre expérience nous conduit à préserver le dynamisme de cette institution et nous envisageons de monter un grand projet commun avec la MJC dont le rayonnement dépassera le cadre de notre cité.

### ***Réponse de la liste « Un autre Lézignan, oui c'est possible » conduite par Gérard FORCADA :***

La MJC et la Mairie doivent avoir des relations de confiance qui sont le gage d'une bonne santé de tout le milieu associatif de notre ville.

Par son soutien financier, la Mairie poursuivra sa contribution au développement associatif.